

COLLEGE POINCARE



Saverne, le 09 juin 2020

À l'attention des parents d'élèves de 6è-5è-4è-3è

Objet :

Reprise des cours – phase 2

Madame, Monsieur,

En accord avec les annonces ministérielles du jeudi 28 mai 2020, nous généralisons l'accueil des élèves au sein de l'établissement à l'ensemble des divisions. Nous sommes par conséquent contraints de modifier l'organisation mise en place cette semaine.

Ainsi, à compter du **lundi 15 juin 2020**, les cours seront répartis de la manière suivante pour les parents ayant répondu favorablement au sondage de reprise de la classe en présentiel pour leur enfant :

- **les 6è et 5è seront présents au collège le lundi et le mardi,**
- **les 4è le jeudi et vendredi,**
- **les 3è le jeudi ainsi que le vendredi matin.**

L'ensemble des élèves est considéré externe, sauf pour les familles ayant formulé le vœu de bénéficier des repas froids proposés par le service de demi-pension. Pour ces dernières, il conviendra de nous renvoyer le courrier d'inscription à la demi-pension en pièce-jointe à ce message ou, le cas échéant, de contacter le collège très rapidement.

Des groupes seront constitués de manière à respecter le protocole sanitaire mis en œuvre au sein du collège. Les emplois du temps seront distribués lors du premier cours de la semaine prochaine. Cet emploi du temps, sauf nouvelle directive ministérielle, sera valable jusqu'au 04 juillet 2020. Comme le précise la circulaire du 03 juin 2020, «*le choix des familles sur la scolarisation de leur enfant est valable jusqu'à la fin de l'année scolaire, le 4 juillet*». Ainsi, l'inscription de votre enfant a pour corollaire l'obligation d'assister aux cours en présentiel lorsque l'emploi du temps l'indique.

Par ailleurs, le temps libéré doit permettre aux élèves de continuer à suivre les cours à distance des professeurs qui ne seront pas en mesure de prendre leur service sur site.

Pour une journée complète sur place, les élèves doivent s'équiper de 4 masques et d'un sachet (type congélation) pour les masques en tissu et de mouchoirs en papier en nombre suffisant. Nous demandons aux familles de vérifier chaque matin la température de leur enfant avant de les envoyer au collège.

Les élèves ne peuvent pas se prêter des affaires, il vous revient donc de vous assurer que votre enfant disposera de tout le matériel nécessaire pour travailler. Pour des raisons d'hygiène, les casiers ne sont pas accessibles.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Principale,

Marie-Claude KLEIN-GERBER